

## Informations concernant l'exercice du droit de rétractation

### DROIT DE RETRACTATION :

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze (14) jours.

Le délai de rétractation expire quatorze (14) jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier (ENERCOOP RHÔNE-ALPES – Petite Halle - 31 rue Gustave Eiffel - 38 000 Grenoble, tél. : 04 56 40 04 20 (appel non surtaxé), courriel : dr-watt@enercoop-rhone-alpes.fr) votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation ci-dessus, mais ce n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

### EFFETS DE LA RETRACTION :

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat.

Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent. Ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

Si vous avez participé à la première formation présentielle et qu'un Wattmètre vous a été remis, vous devrez renvoyer ou rendre l'Équipement, à nous-mêmes sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours après que vous nous aurez communiqué votre décision de rétractation du présent contrat. Ce délai est réputé respecté si vous renvoyez le bien avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours.

Vous devrez prendre en charge les frais directs de renvoi de l'Équipement. Ces frais sont estimés à un maximum d'environ 10 EUR. À réception de

l'Équipement nous vous retournerons la caution de vingt euros (20 € TTC) sous un délai de quatorze (14) jours sous réserve que l'Équipement soit rendu dans un état similaire à celui dans lequel il était au moment de sa remise dans les mains du Client.

Si vous avez demandé de commencer la prestation de services pendant le délai de rétractation, vous devez nous payer un montant proportionnel à ce qui vous a été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informé de votre rétractation du présent contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

## Formulaire de rétractation

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du présent contrat.

À l'attention de ENERCOOP RHÔNE-ALPES – Petite Halle - 31 rue Gustave Eiffel - 38 000 Grenoble, tél. : 04 56 40 04 20 (appel non surtaxé), courriel : dr-watt@enercoop-rhone-alpes.fr

Je/Nous(\*) vous notifie/notifions(\*) par la présente ma/notre(\*) rétractation du contrat portant sur l'Offre Dr Watt ci-dessous :

Commandé le (\*)/reçu le (\*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(\*) Rayez la mention inutile.